



**SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE**  
des Instituteurs, Professeurs d'écoles et PEGC  
Section de la CREUSE  
542 - Maison des Associations et des Syndicats  
Immeuble de Braconne  
23000 - GUERET  
Téléphone : 05 55 41 04 81  
Portable : 06 30 17 47 53  
Courriel : [snu23@snuipp.fr](mailto:snu23@snuipp.fr)

Guéret, le 18 février 2015

À

Monsieur le Recteur  
de l'Académie de Limoges

Monsieur le Recteur,

La dotation académique, annoncée en décembre dernier, de 3 postes budgétaires dans le premier degré pour 89 élèves supplémentaires et sa répartition au sein des trois départements de l'Académie ont reçu successivement deux votes unanimes contre lors des Comités Techniques Académiques.

Depuis plusieurs semaines, les enseignants des écoles creusoises constatent une recrudescence des absences non remplacées entraînant de fait une dégradation des conditions d'apprentissage des élèves et des conditions d'exercice des enseignants. Ce sont au moins 11 classes qui n'étaient pas remplacées mardi 17 février, et plus de 17 classes lundi 16 février. Ce sont donc entre 300 et 500 élèves qui ont été répartis, chaque jour, dans les autres classes de leurs écoles, impactant les conditions d'apprentissage de tous les élèves et les conditions de travail de tous les enseignants. A chaque fois c'est une journée de perdue pour tout le monde.

La taxation départementale pour la rentrée 2015 de 9 postes pour 18 élèves de moins attendus ne pourra qu'accentuer tous ces problèmes de fonctionnement.

La « priorité » donnée à l'École Primaire à travers la loi de Refondation ne peut pas passer par la Creuse en détériorant les conditions d'accueil des élèves et les conditions de travail des enseignants. Alors que l'État demande aux collectivités territoriales d'engager plus de 3 millions d'euros par an dans notre département pour la mise en place des rythmes scolaires, la réponse du ministère à cet engagement est la suppression de 9 postes à la rentrée prochaine !!! Pourtant ces 3 millions d'euros d'argent public mobilisés en année pleine représentent l'équivalent de plus de 50 postes de professeurs des écoles. N'aurait-il pas été préférable de recruter 50 enseignants supplémentaires afin d'assurer la réussite de tous les élèves ?

**Pour toutes ces raisons, aujourd'hui nous vous demandons :**

- **de demander la révision de la dotation académique prévue pour la rentrée 2015,**
- **d'ouvrir la liste complémentaire du concours 2014 rénové pour recruter des personnels dès à présent,**
- **d'intégrer les personnels qui sont en attente d'entrée dans le département.**

Certain de notre volonté commune de faire avancer le Service Public et Laïc d'Education Nationale dans l'intérêt des élèves qu'il accueille et de ses agents, je vous prie de recevoir, Monsieur le Recteur, mes salutations sincères.

Le Secrétaire départemental

Fabrice COUÉGNAS